

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2009

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES OUTRE-MER (C.M.P.) - (n° 1631)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 59.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Levée de gage.